



LU POUR  
VOUS

Le Parisien

## Le ministère de l'Intérieur mauvais payeur

Qu'ils soient avocats, artisans ou chefs d'entreprise, des prestataires privés travaillant pour l'Etat subissent retards de paiement et impayés. Au point que certains ne veulent plus travailler pour l'administration.

Le Ministère de l'Intérieur a-t-il des oursins dans les poches ? En tout cas, l'administration accuse de nombreux retards dans le règlement de ses factures, notamment en Ile de-France. Un problème persistant depuis deux ans avec la mise en place de la centralisation des services de la grande couronne parisienne avec ceux de Paris et de la petite couronne.

Exemple édifiant : cette avocate du barreau d'Evry, spécialisée dans la défense des policiers, dont le cabinet a uniquement reçu le règlement des factures de janvier et juillet. Elle plaide pourtant chaque mois plus de 35 dossiers au tribunal d'Evry où les fonctionnaires sont convoqués en tant que victimes. Rien que pour 2017, l'Etat lui doit ainsi plus de 100000€.

**Saisie à ce sujet par le syndicat de police Alliance, la préfecture de l'Essonne a réagi.** « Des fonds vont être débloqués dans les semaines qui viennent pour le règlement des frais d'avocat », affirme-t-on au cabinet de la préfète. De son côté, le ministère de l'Intérieur, sollicité, n'a pas répondu à nos questions.

« Je sais que je serai payée un jour, balaye l'avocate qui refuse de se plaindre. Le problème c'est que les paiements ne sont pas réguliers. Cela met en péril mon activité. et c'est un stress permanent Là, j'ai de quoi tenir encore un mois, mais pas davantage. »

**« La protection juridique des policiers est primordiale, et ne pas payer l'avocate qui s'en charge est inacceptable », commente de son côté Claude Carillo du syndicat de policiers Alliance 91**

LES POLICIERS CHANGENT DE GRADE ... MAIS LE SALAIRE TARDE À SUIVRE

**Un autre problème lié aux retards de paiement se présente dans les Yvelines : trois garages qui réparaient les véhicules sérigraphiés endommagés ou en panne ont annoncé récemment qu'ils refuseraient désormais de travailler avec la police. « Ils ne sont toujours pas payés un an après leur intervention, une honte », estime Julien Lecam, du syndicat Alliance.**

Un mal qui touche aussi les propres effectifs de la police, puisque les fonctionnaires qui changent de grade doivent souvent attendre de longs mois pour toucher rétroactivement leur nouvelle paye. « L'un et l'autre, nous avons dû attendre presque deux ans, témoigne un couple de policiers. Du coup nous avons changé de tranche d'impôt l'année où tout a été régularisé. » Et ce problème toucherait plus de la moitié des agents d'Ile-de-France, soit plusieurs dizaines de milliers de fonctionnaires.

Les entreprises de bâtiment n'échappent pas aux contentieux avec le ministère de l'Intérieur. Fin 2015, l'entreprise chargée du chantier d'extension du commissariat d'Evry (Essonne), fief de Manuel Valls, Premier ministre (ex-PS) à l'époque, avait fait grève durant plusieurs mois à cause d'un impayé de 280 000 €.

« Et pour les travaux d'entretien comme les portes ou les portails de nos bâtiments, on a droit à du bricolage au lieu d'un remplacement par du neuf qui serait plus fiable », soupire un commissaire du Val-de-Marne.

Les dysfonctionnements se multiplient du coup régulièrement aux entrées des commissariats de plusieurs arrondissements de Paris, à Nanterre ou dans l'Essonne.



**ALLIANCE Police Nationale**  
**Policiers, le droit au respect !**

Le Bureau National

Le 08 novembre 2017